

Atterrissage avant la piste, rupture des lames de ressort du train arrière, sortie latérale de piste sur altisurface

⁽¹⁾Sauf précision contraire, les heures figurant dans ce rapport sont exprimées en heure locale.

Aéronef	Avion Jodel D117 immatriculé F-GYRC
Date et heure	29 octobre 2013 à 11 h 40 ⁽¹⁾
Exploitant	Club
Lieu	Altisurface de Notre-Dame-de-la-Salette (38), altitude 5 183 ft
Nature du vol	Aviation générale
Personne à bord	Pilote
Conséquences et dommages	Avion fortement endommagé

1 - DÉROULEMENT DU VOL

Le pilote décolle de l'aérodrome de Salon-Eyguières (13). Il atterrit successivement sur les altisurfaces de Faucon (26), Mens (38) et de Bellegarde (26) avant de rejoindre l'altisurface de Notre-Dame-de-la-Salette après 1 heure 50 minutes de vol. Au cours de l'atterrissage sur la piste 19 non revêtue, l'avion touche le sol à proximité du seuil de la piste, sur une zone présentant des ornières. Les lames de ressort du train arrière se rompent. L'avion sort latéralement de piste par la droite, effectue un cheval de bois puis s'immobilise dans un devers.

2 - RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

2.1 Pilote

Le pilote totalisait 1 875 heures de vol dont 150 sur type, 81 heures dans les trois mois précédents dont 13 sur type. Il était qualifié montagne « *roues* ». Il indique qu'en 2013 il avait atterri à Notre-Dame-de-la-Salette à huit reprises avec un PA18 et à deux reprises avec le F-GYRC.

2.2 Conditions météorologiques

Les conditions météorologiques estimées sur le site étaient les suivantes : vent de direction variable avec un maximum de 10 kt, BKN vers 5 500 ft, BKN vers 25 000 ft, faibles pluies observées dans la zone de l'accident, température 7 °C, QNH 1018 hPa.

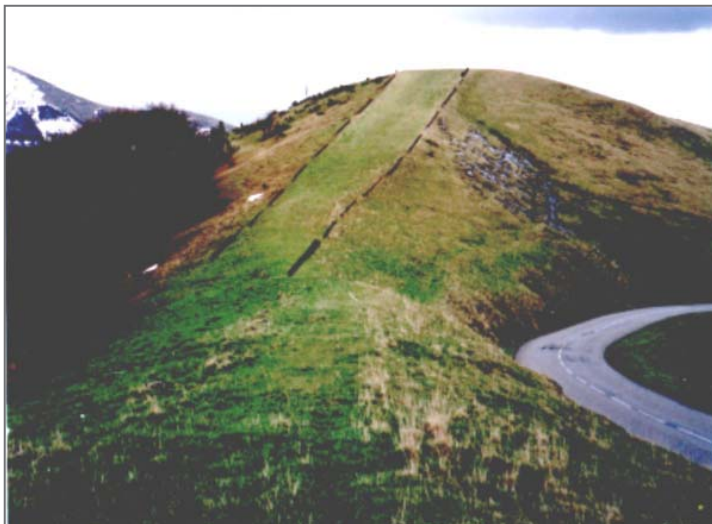
Le pilote indique que le plafond nuageux était situé vers 7 000 ft et qu'il n'a pas été gêné par les conditions météorologiques.

2.3 Altisurface

L'altisurface de Notre-Dame-de-la-Salette est située sur un mamelon montagneux (voir photographie ci-après). Les atterrissages sont réalisés au QFU 19 et les décollages au QFU 21 situé de l'autre côté du sommet de l'altisurface.

La piste 19 mesure 180 m de long, 20 m de large. La pente est de 20 % et de chaque côté de la piste, le relief est en devers. Le seuil de la piste 19 n'est pas matérialisé et en amont le sol présente de nombreuses ornières.

La fiche éditée par l'Association Française des Pilotes de Montagne (AFPM) décrit les particularités du site et indique qu'une grande précision est nécessaire.



Altisurface de Notre Dame de la Salette, QFU 19 (Source : AFPM)

3 - ENSEIGNEMENTS ET CONCLUSION

L'accident est probablement dû à un choix du point d'aboutissement qui a amené l'avion à toucher avant la piste. Le roulement sur une zone où les ornières sont nombreuses a provoqué la rupture des lames de ressort du train arrière, rendant l'avion difficilement contrôlable.

L'absence de matérialisation du seuil de piste a probablement contribué à l'accident.